

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Article L 2121-25 du C.G.C.T

(« Dans le délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie, et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe »)

Numéros des délibérations	Objet	Décision du conseil municipal
2024-52	CONSEIL MUNICIPAL : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2024-53	CONSEIL MUNICIPAL : adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mai 2024	Adoptée à l'unanimité
2024-54	CONSEIL MUNICIPAL : compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal au titre de l'article L 2122-22 du CGCT	Adoptée à l'unanimité
2024-55	URBANISME : approbation du plan local d'urbanisme	Adoptée à l'unanimité
2024-56	URBANISME : instauration du droit de préemption urbain	Adoptée à l'unanimité
2024-57	URBANISME : soumission à déclaration préalable des travaux d'édification et de modification de clôture.	Adoptée à l'unanimité
2024-58	BUDGET PRINCIPAL VILLE : bilan des acquisitions et cessions 2023 foncières.	Adoptée à l'unanimité
2024-59	BUDGET PRINCIPAL VILLE : attribution d'une subvention à l'association sportive du lycée Delamarre-Deboutteville pour le financement d'un séjour de ski en janvier 2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-60	BUDGET PRINCIPAL VILLE : actualisation du barème de la taxe de séjour 2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-61	BUDGET PRINCIPAL VILLE : fixation du montant de la participation financière des familles au transport scolaire pour l'année scolaire 2024/2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-62	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : adoption de la décision modificative n°1-06-2024	Adoptée à l'unanimité
2024-63	BUDGET ANNEXE EAU : adoption de la décision modificative n°2-06-2024	Adoptée à l'unanimité
2024-64	BUDGET ANNEXE EAU : cession d'un véhicule	Adoptée à l'unanimité
2024-65	ASSURANCE : indemnisation du sinistre Boutigny	Adoptée à l'unanimité
2024-66	MAISONS FLEURIES : fixation de la valeur unitaire des bons d'achat 2024 remis aux lauréats.	Adoptée à l'unanimité

2024-67	RESSOURCES HUMAINES : création d'emplois non permanents destinés à répondre à un accroissement saisonnier d'activité.	Adoptée à l'unanimité
---------	--	-----------------------

Date d'affichage : 20 JUIN 2024

Date de mise en ligne sur le site internet : 20 JUIN 2024

La Maire



Christine LESUEUR